

EXHIBITIONS DE COMTE.

Chateauguay, Ste. Philomène, Sept. 22.
 St. Jean, St. Jean, Sept. 24.
 Deux-Montagnes, St. Eustache, Sept. 24.
 Rouville, Rougemont, Sept. 26.
 Argenteuil, Lachute, Sept. 29.
 Bagot, Ste. Rosalie, Octobre 1.
 Montcalm, St. Jacques, Octobre 1.
 Soulanges, Soulanges, Octobre 6.
 L'Assomption, L'Assomption, Octobre 7.
 St. Maurice, Yamachiche, Octobre 7.
 Bonaventure, No. 2, Maria, Octobre 7.
 Temiscouata, St. Arsène, Octobre 13.
 Bonaventure, No. 2, Munn, Octobre 14.
 Ottawa, No. 2, Thurso, Octobre 15.
 Bonaventure, No. 2, Carleton, Octobre 10.
 Bonaventure, No. 2, Cross Point, Février 17.

NOTRE SECOND VOLUME ET LA REVUE EN 1855-4.

Nous terminons avec ce numéro le second volume de la Revue Agricole, et nous remercions nos abonnés de l'encouragement qu'ils ont donné à notre publication. Nous avions cru pouvoir doubler la matière de chaque numéro, mais après cinq mois d'une expérience coûteuse nous avons dû restreindre notre publication de manière à rembourser les avances considérables que nous avions faites. Nos abonnés ont trop négligé de payer leur abonnement pour qu'il nous soit possible de continuer l'envoi de la Revue sans tenir strictement à l'obligation de payer d'avance. Aussi à l'avenir tiendrons nous strictement à cette règle invariable à laquelle nous astreint le bas prix de l'abonnement. Le prochain volume contiendra trente-deux pages de matière à lire par mois, et formera un volume de trois cent quatre-vingt-quatre pages pour l'année avec gravures. C'est plus que nous n'avons jamais fait et nous espérons obtenir ainsi du public agricole l'encouragement que mérite nos efforts pour doter notre agriculture d'un organe officiel digne des grands intérêts qu'il est appelé à défendre et à faire valoir.

LES SUCCES ET LES ABUS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

MON CHER MONSIEUR.—Je vous adressais en Février dernier un article intitulé "Les succès et les abus des Sociétés d'Agriculture", que vous avez publié dans la Revue Agricole, des mois de mars et Avril; le sujet spécial de cet écrit avait rapport à la mauvaise organisation de quelques-unes de nos sociétés, et je m'efforçais d'indiquer quelques moyens de remédier à leurs nombreux abus.

J'ai été flatté de voir que le sujet rencontrait votre entière approbation, et suscitait de votre part un appel à vos nombreux lecteurs pour les engager à prendre en considération les opinions émises, à les appuyer ou à les combattre. J'aurais désiré que ce conseil fût écouté, malheureusement personne n'a cru devoir y répondre. Est-ce le fait d'une indifférence pernicieuse pour tout ce qui se rattache aux questions vitales de l'agriculture? Ou croit-on que le mode proposé est impossible en pratique? Je crois plutôt, que le motif de cette abstention regrettable de la part de nos agriculteurs les plus distingués ne soit tout entier dans l'expérience du passé qui

les décourage et leur rappelle que les enseignements agricoles ont subi bien souvent des défaites et que l'on a presque toujours lutté sans résultat lorsqu'on a voulu introduire des réformes indispensables au progrès de l'agriculture.

Faut-il, M. le Rédacteur, se laisser vaincre par de semblables obstacles? ne devons-nous pas plutôt les combattre à outrance? je sais que nous devons nous munir d'une persévérance à toute épreuve, et qu'il faudra des années pour nous retirer de l'ornière profonde où nous sommes tombés avant de faire accepter les avantages de ces innovations. N'êtes vous pas vous-même un exemple bien vivace de persévérance et de courage? n'êtes vous pas toujours demeuré ferme et constant dans votre enseignement de la culture raisonnée? et cela nonobstant la guerre que vous firent certaines personnes jalouses de la position que vous occupez et peut-être même de votre avenir?

Que chacun se réveille et se redresse en face des idées arriérées. Que les éteignoirs viennent se heurter contre le raisonnement des hommes aux idées larges et progressives.

J'ai combattu dans mon premier article les nombreux abus de nos sociétés d'agriculture, parce que je suis bien convaincu que tant que nos sociétés d'agriculture se régiront elles-mêmes et ne seront pas placées sous le contrôle administratif de la Chambre d'agriculture nous perdrons notre temps, nous gaspillerons les allocations qui nous sont faites par le Gouvernement et nous demeurerons dans le statu quo.

Nous n'avons qu'à parcourir les journaux agricoles publiés en France et en Angleterre, pour nous donner la preuve, que la marche de l'agriculture en Canada est lente. Quelle en est la cause? si ce ne sont les dispositions de notre loi agricole qui produisent peu d'effet et qui exigent des réglemens nouveaux comprenant:

1. Le contrôle de la Chambre d'agriculture sur nos sociétés tel que suggéré dans mon article précédent.

2. Une augmentation de membres de la chambre d'agriculture.

3. Changer nos expositions de comté, dont le système est inefficace, pour des expositions composées de deux ou trois comtés voisins. Un sentiment d'émulation et de distinction naîtrait entre ces différents comtés. En essayant de prouver leur supériorité les exposants seraient obligés de corriger leur système de culture et s'efforceraient d'améliorer leurs races bovines, ovines et chevalines, pour s'acquérir une renommée comme éleveurs.

4. Offrir des primes d'honneur aux agriculteurs qui se distingueraient soit comme éleveurs de réputation, ou comme cultivateurs progressifs; parce qu'il est aujourd'hui prouvé que ces marques de distinction, telles qu'on les confère en France, ont contribué largement au progrès de l'agriculture. Napoléon III a su si bien comprendre l'importance de ce moyen, qu'il a décoré plusieurs agriculteurs distingués de la croix d'officiers et de chevaliers de la légion d'honneur. Voilà comment on rehausse dans l'opinion publique les services éminents que ces hommes de mérite rendent à la France. C'est ainsi que le vétéran des champs contribue non seulement à la prospérité de son pays mais à sa grandeur nationale: mais la France